LES MÉDECINS

DU GRAND HOSPICE D'HUMANITÉ

AU

MINISTRE DES FINANCES.

Cha
fol in
FRE
Lingot.
124

AU NOM DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL,

LES MEDECINS

DU GRAND HOSPICE D'HUMANITÉ,

AU

MINISTRE DES FINANCES.

Citoyen Ministre,

Toute loi somptuaire sagement calculée dans ses résultats ne pouvant et ne devant faire contribuer que ce qui est de luxe, il s'ensuit que l'objet de pure nécessité ne doit jamais être froissé par une imposition uniquement établie pour frapper le superflu. Il vient de s'élever une question, qu'il vous appartient, citoyen Ministre, de juger ou de faire juger par le premier Consul.

Les voitures et les chevaux sont-ils dans tous les cas indistinctement des objets de luxe, qu'il faille tous assujétir à la taxe somptuaire ?

Il est une profession qui, le jour comme la nuit, donne des secours à toutes les classes de la société, qui demande pour son exercice, avec des forces morales heureusement disposées,

LIBRARY

des forces physiques capables de soutenir les plus grandes fatigues, et encore ces dernières forces sont-elles toujours insuffisantes si elles n'empruntent pas des moyens étrangers tellement nécessaires, qu'il est impossible de s'en passer. Il faut se les procurer, ou renoncer à la profession; et l'intérêt public est là, qui ne veut pas qu'on renonce, qui veut qu'on se serve de tous les moyens possibles, dussent-ils être beaucoup plus onéreux que profitables. On voit qu'il ne peut être ici question que de la profession de l'art de guérir; on sait que ceux qui l'exercent sont, par la nécessité la plus absolue, condamnés à faire usage de chevaux et de voitures. Quel est l'officier de santé investi de la confiance publique qui puisse, dans une grande ville ou dans les campagnes, se rendre au cri du besoin et de la douleur, quand, sans voiture et sans chevaux, il aura plusieurs fois dans le jour des distances immenses à parcourir; quand des chemins de traverse presque impraticables le mettront souvent plus en danger que celui qu'il va secourir n'y est mis par sa maladie même? Faudroit-il toujours oublier ces dévouemens journaliers, si ordinaires aux officiers de santé, qui peuvent aussi, comme ce grand homme d'Athènes, se comparer au platane dont on respecte les feuilles quand elles offrent un abri contre les pluies et les orages, mais qu'on maltraite souvent quand le ciel est redevenu serein? Est-il nécessaire de rappeler que la pratique médicale offre des circonstances extrêmes, comme l'apoplexie, comme certaines maladies inflammatoires, comme la morsure d'un animal enragé, où il faut autant de célérité dans l'administration des premiers secours, que de sagesse dans la manière de les conduire? N'est-il pas tel officier de santé, blanchi par de longues années d'études et d'expérience, qu'on desirera à toute heure du jour ou même de la nuit, malgré l'éloignement des lieux, malgré l'inclémence des saisons? N'est-il pas tel autre officier de santé qui consent tous les soirs à oublier le besoin

impérieux du sommeil : il s'est résigné à recevoir dans tous les momens les ordres d'une douleur intéressante avec laquelle il n'est pas permis de négocier le moindre retard; car c'est la douleur d'une femme qui va devenir mère, et qui souvent se trouve organisée de manière qu'il faut toutes les ressources du génie et de l'art pour que son vœu et celui de la patrie ne soient pas trompés dans leur attente, pour qu'un enfant, qui peut-être un jour décidera du bonheur de toute une nation, soit conservé, et remplisse les plus hautes destinées.

Maintenant croira-t-on que des voitures et des chevaux, dont les propriétaires n'ont que trop souvent la charge sans profit, tandis que le public en tire tous les avantages, puissent jamais être regardés comme des objets de luxe; ne sont-ils pas des moyens appartenants à la profession même, qui ne pourroit pas être exercée sans ce secours? Sous ce point de vue ils ne sont pas plus objets de luxe, que ne peut être le diamant dans la main de ceux qui ne s'en servent que pour couper le verre et exercer ainsi leur métier. On sait que l'hospice de Bicêtre, autrement la maison nationale des hommes, est éloigné de Paris de deux kilomètres; le médecin de cet hospice, qui connoît ses devoirs et sait les remplir avec autant d'intelligence que de zèle et d'humanité, fait deux fois par jour le chemin de Bicêtre *. Seroit-il possible de suffire à de pareilles courses sans voiture et sans chevaux, sur-tout quand, pour une plus grande utilité et n'être pas soi-même privé de toutes ressources, il faut encore parcourir les différens quartiers de Paris? la foible rétribution que ce médecin reçoit de son hôpital

* Les citoyens Vosdé et Vergez, officiers de santé en chef de l'hospice militaire de Franciade, ci-devant Saint-Denis, sont appelés tous les jours à Paris; pourroient-ils remplir comme ils le font les devoirs de leur place, et répondre à la juste confiance des malades qui les désirent, s'ils n'avoient des voitures, dont la charge est plus réelle que le profit?

ne peut compenser les dépenses de la voiture, et le malheur des circonstances veut que toutes les avances des frais journaliers ne puissent être prises sur un traitement arriéré de vingt-trois mois. Il est un autre médecin fort employé depuis nombre d'années, également attaché à un hospice, et cet hospice est à une des extrémités de Paris; ce médecin paie une voiture de louage 18 francs par jour. Nous nous permettrons de trahir le secret de sa bienfaisance, en certifiant qu'il a été obligé dans la dernière année de prendre sur ses propres fonds pour être défrayé de sa voiture; il est vrai qu'il a acquitté la dette de son cœur, celle de faire le plus de bien possible, en n'épargnant pas sa fortune, assez tourmentée depuis quelques années. Si vous ordonniez, citoyen Ministre, qu'on vous présentât les registres de la ci-devant Faculté de médecine de Paris, vous y verriez que nombre de médecins qui avoient joui de considération dans leur état, et qu'on avoit vu entourés de cet appareil qui semble annoncer l'aisance, comme voiture et chevaux, sont morts sans avoir laissé de quoi se faire enterrer, leurs obsèques ont été faites aux dépens de la Faculté; vous trouverez dans ces mêmes registres le chapitre des pensions qu'on payoit aux veuves de ces médecins, et quoique chaque pension fût modique, cet article de dépenses annuelles supportées par les membres de la Faculté, s'élevoit à mille écus et quelquefois davantage.

Dans une taxe somptuaire qui ne peut et ne doit que frapper les objets de luxe, pourroit-on comprendre les voitures et les chevaux des officiers de santé? il faudroit donc aussi taxer les voitures et les chevaux destinés à porter de l'eau dans les incendies. Le Gouvernement actuel est fait pour montrer qu'il compte pour quelque chose la vie des hommes et les travaux de ceux qui s'occupent de la rendre moins malheureuse; il empêchera que l'avidité fiscale ne vienne en quelque façon désarçonner la

bienfaisance des officiers de santé, épuisés par les sacrifices qu'ils font tous les jours à la chose publique.

Citoyen Ministre, avec les lumières de l'homme d'état vous possédez les qualités de l'homme sensible, vous avez sur-tout cet esprit de justice qui ne nous permet pas de croire que nous puissions perdre auprès de vous la cause de l'intérêt général; nous l'avons défendue d'une manière bien désintéressée. Parmi les signataires de cette lettre un seul a conservé une voiture, qu'il auroit déjà supprimée, s'il n'eût consulté que ses intérêts particuliers.

Salut et respect,

Les médecins du grand Hospice d'humanité,

Majault, Danié, Mallet, Duhaume, Lefreux; Bosquillon, Thauraux, Defrasne, Montaigu, Asselin, Petit, Bourdier, Borie.

Paris, 24 pluviose an 8.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.

(12)